

|   |  |
|---|--|
| Date<br>de<br>convocation :<br><br>18/07/2025 | <b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b><br><br><b>COMMUNE DE DUNIERES</b><br><br><b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> |
|---|--|

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHUADIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MONIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (15).

Excusés : Corinne BEAL (pouvoir à Pierrick MARCON), Hélène DREVET (pouvoir à Patricia SOUCHON), Jean Paul GRANGE (pouvoir à Pascale MERLE), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Isabelle MEYNET (pouvoir à Fanny MOURIER) (5).

Absents : Nelly BEAULAIGUE, Colette MORIN, Eric PARRAT (3).

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE** : Convention pour la réalisation de prestations de services entre la Commune de DUNIERES et HPVc – gestion et entretien de la piste d'athlétisme.

**DCM 20250722-3**

Monsieur Le Maire explique qu'il convient de fixer les modalités administratives, techniques et financières via une convention par laquelle la Communauté de Communes confie la gestion des missions d'exploitation et d'entretien de la piste d'athlétisme du complexe sportif Dufaure de Citres à la Commune.

Considérant que l'exploitation et l'entretien de la piste d'athlétisme du complexe sportif Dufaure de Citres est indispensable pour assurer son bon état et sa longévité, et nécessite à l'égard des usagers une surveillance quotidienne, une formation spécifique des agents mobilisés, ainsi que le déploiement des moyens matériels adaptés,

Considérant le projet de convention pour la réalisation de prestations de services entre la Commune de DUNIERES et HPVc - gestion et entretien de la piste d'athlétisme en annexe,

**AR Prefecture**

043-214300873-20250722-DCM20250722\_3-DE  
Reçu le 07/08/2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention pour la réalisation de prestations de services - gestion et entretien de la piste d'athlétisme entre la Commune de DUNIERES et HPVc.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,  
Pascale MERLE

**AR Prefecture**

043-214300873-20250722-DCM20250722\_3-DE  
Reçu le 07/08/2025